

ouverture de la plateforme AIDEN

"Madame, Monsieur,

*Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la plateforme AIDEN de dépôt dématérialisé des demandes de subvention au **1er octobre 2025**. Cette plateforme en ligne, simple, intuitive et accessible à tous a été développée afin de faciliter le dépôt de vos demandes de subventions et de vous permettre le suivi de ces demandes en temps réel.*

La plateforme sera accessible à partir du site internet de la Communauté Urbaine de Dunkerque, avec toutes les explications et un tutoriel vidéo étape par étape pour vous aider à créer votre compte sécurisé et déposer votre demande de subvention.

Des permanences seront organisées prochainement à la Communauté Urbaine.

Le dépôt habituel en format papier reste possible. Les dossiers de demande de subvention (papier) sont disponibles à l'accueil de la Communauté Urbaine.

*La date limite de dépôt des demandes de subvention est reportée, exceptionnellement cette année, au **31 décembre 2025** (au lieu du 30 octobre habituellement).*

Restant disponible pour vous accompagner dans la découverte de cette application,

Communauté Urbaine de Dunkerque

Direction des finances

Service Analyse et expertise financière

Unité subventions

[subvention@cud.fr](mailto:subvention@ cud.fr)"

Communauté Urbaine de Dunkerque

Communiqué de presse

Le 06/10/2025 17:27

CONTACTS

Emeline Mesplomb — Chargée de protocole
emeline.mesplomb@ cud.fr

Thomas Roussez — Directeur de la communication

David Hagneré — Chef du service évènementiel